

comptes rendus

Land Use Science Conférence

Aberdeen (Ecosse), les 29 et 30 mars 1993

Le *Macaulay Land Use Institute* (MLURI, Aberdeen), qui organisait cette conférence, affirme être le seul institut de recherches de toute la Grande Bretagne (et il est reconnu comme tel) dont la mission explicite est de travailler sur la gestion de l'espace rural.

La gestion de l'espace rural est toutefois un thème de travail de plus en plus important pour de nombreux organismes de recherche britanniques, comme l'ont montré les interventions proposées au cours des deux journées de la conférence. La Land Use Science Conférence a été suivie par un public nombreux (une centaine de personnes). L'organisation de ce séminaire constitue en premier lieu une démarche du MLURI pour conforter les orientations de sa politique dans un domaine scientifique en pleine évolution, qui représente une orientation relativement récente pour cet institut. Elle constitue aussi une tribune proposée aux scientifiques et aux responsables de l'aménagement et du développement rural pour réfléchir aux orientations futures à donner à « la science » de la « gestion de l'espace rural ».

Lors de l'ouverture du séminaire, Jeff Maxwell, directeur du MLURI, a proposé la définition suivante de cette science : il s'agit d'une « modélisation interdisciplinaire permettant d'intégrer différents types d'information à différentes échelles en vue de fournir des bases de prise de décision explicites et rationnelles en matière de gestion de l'espace ». Il a insisté sur la nécessité d'y inclure les aspects sociaux et économiques.

Le programme a comporté deux grands types d'interventions : d'une part, sur les orientations de la politique européenne (politique agricole et aménagement des zones rurales) et, d'autre part, sur les systèmes d'aide à la décision (*decision support Systems*) pour l'aménagement rural ; les présentations ont porté sur les modèles et les outils aussi bien que sur les résultats concrets de certaines études. L'accent général a été mis sur les zones défavorisées de la CEE (« zones où l'utilisation du sol est extensive et qui sont marginalisées et fragiles ») et sur les relations entre agriculture, environnement, tourisme et autres activités en milieu rural.

Face aux débats existant en France sur les rapports entre la recherche et l'aménagement local, il me semble important pour l'INRA et pour le département de recherche sur les Systèmes agraires et le Développement (SAD) de souligner le fait que, pour les chercheurs britanniques, l'ensemble des travaux scientifiques orientés sur le développement et l'aménagement rural est désormais considéré comme relevant d'une « nouvelle science » interdisciplinaire en émergence, et que cette prise de position coïncide en particulier avec celle des Hollandais (présents à la rencontre).

Par ailleurs, même si certains chercheurs britanniques conservent une attitude fermée vis-à-vis du partenariat avec les acteurs du développement rural, il me semble toutefois déceler une évolution importante dans le positionnement de bon nombre d'entre eux, en particulier à la lueur des discussions qui se sont engagées. La recherche de l'interdisciplinarité, et les démarches conceptuelles accordant une large place à la diversité des agricultures et des agriculteurs d'une part, et à la prise en compte des acteurs et au partenariat, d'autre part, semblent en expansion sous l'impact de l'évolution de nos sociétés et des mutations des objectifs des politiques agricoles et rurales (les références et les interlocuteurs potentiellement intéressants pour le département SAD et pour d'autres collègues de l'INRA sont donc assez nombreux).

Un aspect du développement rural que certains Britanniques semblent bien maîtriser au plan pratique comme au plan méthodologique est celui de l'intégration entre les objectifs de protection de l'environnement, de production (agricole ou forestière), et de développement du tourisme et des activités de loisirs. La longue tradition naturaliste de ce pays est sans doute à l'origine de cette attitude, qui est apparue nettement dans les discussions comme dans la visite de terrain. Il serait donc intéressant pour nous d'approfondir la connaissance de leurs démarches dans ce domaine.

Les actes de cette conférence feront prochainement l'objet d'une publication.

Signalons par ailleurs que le MLURI organise avec l'*Institute for Ecology and Resource Management* (IERM, Edimbourg) et l'INRA-SAD le III^e Symposium sur l'approche des systèmes d'élevage, dans une perspective de recherche-développement. Il se tiendra à Aberdeen les 1^{er} et 2 septembre 1994, et l'accent y sera mis sur la gestion de l'espace.

Annick Gibon
INRA/SAD Toulouse

Ressources génétiques animales et végétales : méthodologies d'analyse et de gestion

Montpellier, du 28 au 30 septembre 1993

Ce colloque, annoncé dans nos colonnes (le *Courrier* n°19, de mai 1993, p. 85) a été organisé à l'initiative de l'INRA et du Bureau des ressources génétiques (BRG).

Ces journées visaient à faire le bilan des résultats acquis dans le cadre du programme national « Ressources du vivant » et de l'action Prodiges (Protection et gestion de la diversité génétique exploitable) du programme Agrotech, lancé par l'INRA en 1990. Une large place a été consacrée aux discussions à la suite des exposés présentés durant ces trois jours, organisés autour de quatre thèmes : - Marquage du génome ; - Diversité des populations ; - Méthodologie de gestion et de conservation ; - Organisation, aspects économiques. Le colloque a donné lieu à un ensemble de communications, dont les résumés ont été édités dans les actes du colloque. L'essentiel des communications sera, en outre, publié dans un numéro spécial de *Genetics, Selection, Evolution* (INRA Editions) au printemps 1994 et des exposés plus généraux, sur ce thème, seront rassemblés dans un des prochains *Dossiers de l'Environnement* (nos lecteurs seront les premiers informés de l'aboutissement de ce projet).

M. Dessylas (chef de la division recherche DG VI F2.3) a exposé la contribution de la Communauté européenne au programme des ressources génétiques. Les actions qui seront menées dans le cadre d'un règlement du Conseil (Com (93) 337 final du 7 septembre 1993) porteront sur l'inventaire, la coordination, les réseaux et éventuellement sur des actions ponctuelles de conservation

mais nullement sur des actions de recherche. 20 millions d'écus sur 5 ans sont alloués à ces actions. R. Cassini (chargé pour l'INRA des relations avec la Commission de l'Union européenne) a précisé que les actions de recherche sont incluses dans les programmes spécifiques du 3^e programme communautaire de recherche-développement (PCRD) « Biotechnologies, agriculture, agro-industrie et pêche » et dans l'avenir dans ceux du 4^e PCRD.

Le rôle incitatif de Prodiges a été largement atteint. Il y a seulement cinq ans, personne à l'INRA n'affichait de préoccupations concernant les ressources génétiques. On peut évaluer aujourd'hui l'étendue des recherches à engager sur les plans respectifs de la méthodologie de conservation et de la gestion des ressources génétiques.

Etant donné qu'il est exclu de pouvoir tout conserver, il reste beaucoup de travail à faire pour déterminer **quoi** conserver et **comment** le conserver. Le rôle des réseaux est essentiel. Les exposés de M. Arbez (INRA, département des recherches forestières) et d'Annick Le Blanc et J. Koenig (INRA-GEVES, Clermont-Ferrand) ont très bien montré l'intérêt du réseau pour assurer une conservation au moindre coût et sans redondances.

Au cours de ces trois journées, on a fait le point sur le développement de techniques nouvelles notamment la cryoconservation à la fois dans les domaines animal et végétal. Les participants au colloque ont souhaité qu'une action comme Prodiges ait une suite car celle-ci a permis de susciter un ensemble important de travaux sur les techniques méthodologies allant du marquage du génome à la conservation *in situ*.

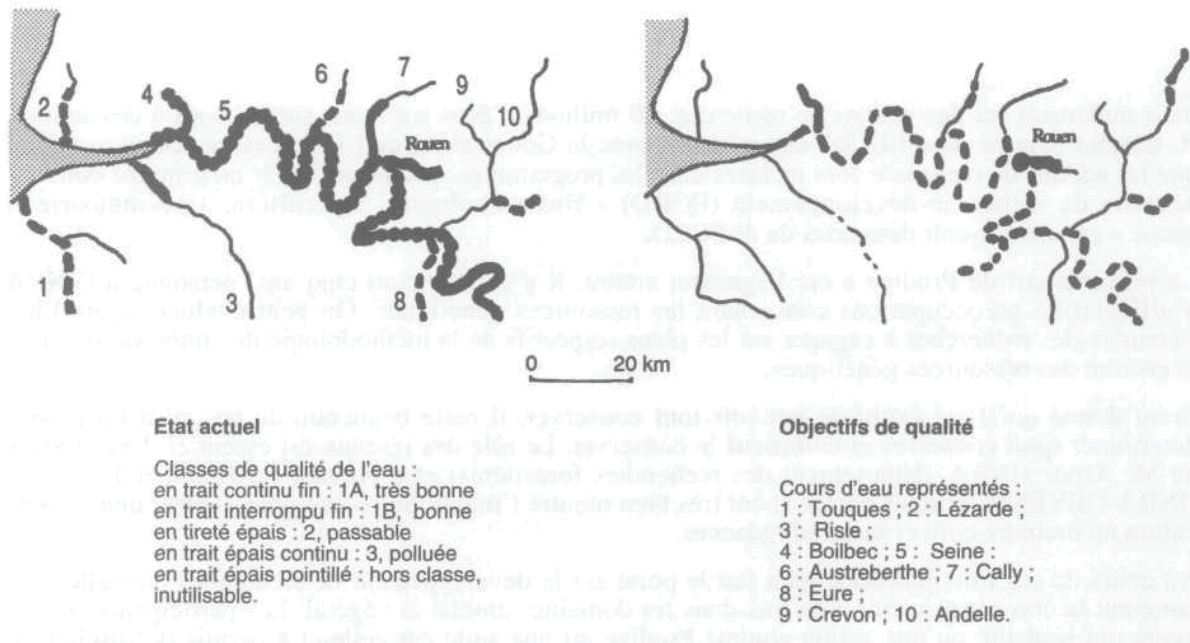
S.L.P.

Qualité des eaux superficielles françaises : bilan 1993

Petit déjeuner de presse du mardi 9 novembre 1993 au ministère de l'Environnement

1. Le ministère de l'Environnement a présenté les quatre premières cartes nationales de la qualité des eaux superficielles : *objectifs, état actuel, secteurs dégradés, pollutions métalliques*. Etablies sur la base des données disponibles fin 1992, elles constituent la première réalisation du Réseau national des données sur l'eau (RNDE). En centralisant des données de la Direction de l'Eau et des vingt-deux directions régionales de l'Environnement, des six agences de l'Eau, du Conseil supérieur de la pêche, de l'Institut français de l'environnement et de l'Office international de l'eau, la mise en place du RNDE vise à faciliter l'accès aux informations et leur traitement pour les gestionnaires de l'eau et tous ceux qui interviennent dans le choix et le suivi de politiques dans ce domaine. Dans un premier temps, les efforts ont été concentrés sur les eaux de surface, l'eau potable et les rejets dans le milieu aquatique. La démarche se poursuivra ultérieurement sur les eaux souterraines et littorales.

2. **Bilans, tendances** : Un écart non négligeable subsiste entre la situation actuelle et les objectifs de qualité définis pour les cours d'eau, conformément à la circulaire du ministère de l'Environnement de 1978 prise en application de la loi sur l'eau de 1964. Sur 78 000 km de cours d'eau et de canaux de plus d'1 m de large représentés sur la carte de *l'état actuel* (dont un détail a été repris dans la figure ci-après, p. 74, à gauche) un quart seulement sont de qualité bonne ou très bonne, qualité permettant une vie normale des poissons et la production d'eau potable par des traitements simples. La majorité est de qualité passable, qualité compromettant la reproduction de certains poissons et rendant difficile la fabrication d'eau potable. Malheureusement, la carte n°3, des *secteurs dégradés*, est la plus significative : en faisant le bilan relatif de la qualité des eaux, elle permet de choisir, parmi les actions nécessaires à la protection des rivières, celles qui sont prioritaires. Depuis vingt ans, les niveaux de pollution évoluent différemment. On note une amélioration sur la plupart des grands fleuves, résultat d'actions programmées, tandis que les petits cours d'eau se dégradent : les raisons avancées sont le manque d'efficacité de l'assainissement et l'accroissement des pollutions diffuses.



3. Objectifs, moyens : Les objectifs de qualité sont variables d'une région à l'autre. Dans la moitié méridionale de la France, pour la Garonne et quelques uns de ses affluents, une eau de bonne ou de très bonne qualité paraît accessible à échéance de dix ans. Mais une bonne partie des réseaux bretons et vendéens reste de qualité passable, comme l'essentiel des réseaux du Nord et Nord-Est. La carte n°1, des *objectifs*, admet même en quelques rares points une eau de qualité médiocre ou de mauvaise qualité, quasiment inutilisable, sans aucun poisson. Cette carte est une compilation des cartes départementales, les objectifs s'élaborant à ce niveau (voir figure ci-dessus, à droite). Ces cartes adoptées en concertation avec les partenaires locaux constituent une image de la situation souhaitable à un horizon d'environ dix ans, *tout en considérant les contraintes en termes d'investissement qui en découlent*. Elles sont élaborées en fonction du niveau de satisfaction souhaité pour différents usages ou vocations (alimentation en eau potable, baignade, vie piscicole, fourniture d'eau industrielle...).

A la mise en place du dernier plan quinquennal, l'investissement sur l'eau a doublé. Pendant la période 1992-1996, pour lutter contre la pollution de l'eau, 90 milliards de francs de travaux seront réalisés par les collectivités (réseaux d'assainissement collectif, épuration), les industriels (épuration) et les agriculteurs. Il est prévu sur dix ans un montant d'environ 9 milliards de francs d'aides aux agriculteurs pour améliorer la collecte et la gestion des effluents dans les bâtiments d'élevage existants. Un code des bonnes pratiques agricoles devrait prochainement être publié afin de réduire la pollution diffuse des engrais et des produits phytosanitaires.

Pour se procurer les cartes :

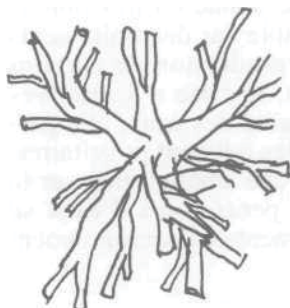
Elisabeth Louvet

Ministère de l'Environnement, direction de l'Eau, sous-direction du Milieu aquatique et de la Pêche, bureau des données sur l'eau

20, av. de Ségur, 75302, Paris cedex 07 SP.

Tél. : 42 19 20 21.

M.L.



L'institut rural de Mondy propose plusieurs formations dans le domaine de l'environnement : 3^e accueil, BEPA Aménagement et entretien de l'espace rural, BTA Gestion de la faune sauvage, BTS Gestion et Protection de la nature (animation nature). Les formations très professionnelles sont menées en alternance (école-entreprise) et en partenariat avec le milieu de l'environnement, permettant ainsi des débouchés variés aux jeunes de 14 à 15 ans.

Des réunions d'information sont organisées tous les mois et une journée portes ouvertes est prévue le 16 avril 1994.

Pour tout renseignement :

Institut rural de Mondy, Château de Mondy

26300 Bourg-de-Péage.

Tél. : 75 72 46 23 ; fax : 75 05 94 85.